

PALATINE MONÉTAIRE COURT TERME (I)

Fonds commun de placement de droit français

REPORTING • 31 août 2022

INFORMATION MMF

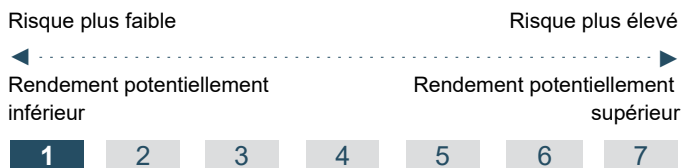
Par dérogation, le FCP envisage d'investir plus de 5 % et jusqu'à 100 % de ses actifs dans différents instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par l'Union (états français allemand, autrichien, belge, hollandais, finlandais, irlandais, italien, espagnol ou portugais), les administrations nationales, régionales ou locales des États membres (Länder allemands notamment) ou leurs banques centrales (telles BDF, Bundesbank, Banque d'Italie ou d'Espagne), la Banque centrale européenne, la Banque européenne d'investissement, le Fonds européen d'investissement, le mécanisme européen de stabilité, le Fonds européen de stabilité financière, une autorité centrale ou la banque centrale d'un pays tiers (USA et Japon), le Fonds monétaire international, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, la Banque de développement du Conseil de l'Europe, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque des règlements internationaux.

RÈGLEMENT MMF

Un fonds monétaire n'est pas un investissement garanti. Un fonds monétaire ne s'appuie sur aucun soutien extérieur pour garantir sa liquidité ou pour stabiliser sa valeur liquidative.

Un investissement dans un fonds monétaire diffère d'un investissement dans des dépôts (bancaires) : le capital investi peut en effet fluctuer (selon les fluctuations subies par l'actif du fonds) et il y a donc un risque de ne pas récupérer le montant de départ. Le risque de perte en capital est donc supporté par l'investisseur.

PROFIL DE RISQUE



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans. L'indicateur de risque de l'OPCVM reflète l'exposition de son actif en actions composant son univers d'investissement. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de la gestion est de délivrer une performance nette de frais de gestion supérieure à celle du taux moyen du marché monétaire (€STER capitalisé). Cependant, dans certaines circonstances exceptionnelles et conjoncturelles de marché telles que de très faibles (voire négatifs) niveaux de taux d'intérêt du marché monétaire, la valeur liquidative du FCP est susceptible de baisser ponctuellement et de remettre en cause le caractère positif de sa performance.

<https://www.palatine-am.com/produits/tous-les-produits/palatine-moma.html>



Thomas BASSIBE

Gérant



Rémi DURAN

Co-gérant

PROFIL

Forme Juridique	FCP de droit français
Société de gestion	Palatine Asset Management
Code ISIN	FR0010611335
Classification AMF	Fonds monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) Court Terme
Classification SFDR	Article 8
Dépositaire	Caceis Bank
Commercialisation	Palatine Asset Management Banque Palatine
UCITS (OPCVM)	Oui
Indicateur de référence	€STER Capitalisé
Durée de placement recommandée	Inférieure à 3 mois
Devise de comptabilité	Euro
Valorisation	Quotidienne
Souscriptions / rachats	Centralisation chaque jour avant 12h30. Exécution sur la dernière VL connue.
Commission de souscription	Sous. <= 40 M€ : néant ; Sous. > 40 M€ : 0,40% max.
Commission de rachat	Aucune
Politique des revenus	Capitalisation
Clôture de l'exercice	Dernier jour de bourse de septembre
Frais courants	0,15% TTC
Commission de surperformance	20% max. de la performance excédant celle de l'€STR capitalisé

DONNÉES AU 31.08.2022

Valeur liquidative	31 963,986 €
Nombre de parts	23 580,569
Actif net global	813,98 M€

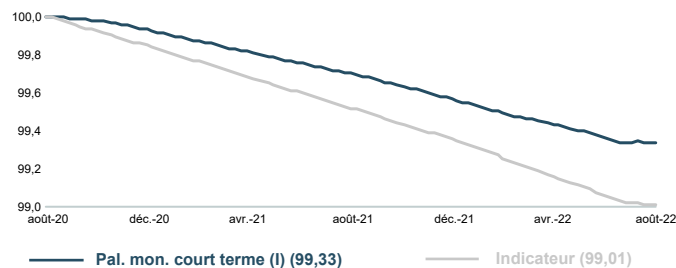
PALATINE MONÉTAIRE COURT TERME (I)

Fonds commun de placement de droit français

REPORTING • 31 août 2022

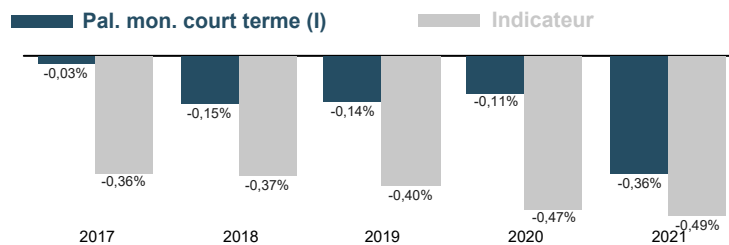
ÉVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE

BASE 100 LE 31.08.2020



HISTORIQUE DES PERFORMANCES

ANNÉES CIVILES



PERFORMANCES NETTES (en euro)

PERFORMANCE CUMULÉE	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	12 mois	3 ans	5 ans
Pal. mon. court terme (I)	0,00%	-0,07%	-0,16%	-0,23%	-0,36%	-0,77%	-1,01%
Indicateur	-0,01%	-0,10%	-0,25%	-0,34%	-0,51%	-1,44%	-2,16%
Ecart de performance	0,01%	0,03%	0,09%	0,11%	0,15%	0,67%	1,15%
PERFORMANCE ANNUALISÉE	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	12 mois	3 ans	5 ans
Pal. mon. court terme (I)	0,00%	-0,26%	-0,31%	-0,35%	-0,36%	-0,26%	-0,20%
Indicateur	-0,09%	-0,40%	-0,49%	-0,52%	-0,51%	-0,48%	-0,44%
Ecart de performance	0,09%	0,14%	0,18%	0,17%	0,15%	0,22%	0,24%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

STATISTIQUES (calcul hebdomadaire)

ANNUALISÉE	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	12 mois	3 ans	5 ans
Volatilité de l'OPC	0,03%	0,05%	0,03%	0,03%	0,03%	0,03%	0,03%
Volatilité de l'indicateur	0,00%	0,03%	0,03%	0,02%	0,02%	0,01%	0,01%
Tracking error	0,02%	0,03%	0,03%	0,02%	0,02%	0,03%	0,02%

COMMENTAIRE DE GESTION

La Banque Centrale Européenne veut avancer plus vite. Après avoir surpris les marchés financiers le 21 juillet en annonçant une hausse de 50 bps (contre 25 bps annoncés préalablement) établissant ainsi le taux refi à 0,50%, niveau qui n'avait plus été observé depuis 8 ans, les hawks de la BCE ont pris la parole en août afin de préparer les investisseurs à une potentielle hausse de 75bps le 08 septembre. C'est chose faite car les taux intègrent désormais à 70% environ en fin de mois une hausse de 75bp contre une hausse de seulement 50bp en début de mois. Les investisseurs ont d'abord « espéré » un assouplissement dans le rythme et l'ampleur du resserrement monétaire à venir sur fond de dégradation des perspectives de croissance, faisant ainsi rebaisser les anticipations de hausse de taux directeurs et les taux longs de mi-juin à fin juillet. Mais cette phase de marché a surtout permis aux Banques Centrales, Fed et BCE en tête, de réaffirmer leur détermination à casser l'inflation et opter pour des taux plus élevés plus longtemps.

Les chiffres de l'inflation, particulièrement importants (+9,1% sur un an au mois d'août), sont globalement conformes aux attentes pour le mois de juillet (à l'exception de l'Italie dont l'inflation est sortie à 9% vs 8,2% attendue). Celles-ci confortent les hausses de ton de l'influente Schnabel, du Slovénien B. Vasle ou du néerlandais K. Knot, contribuant à tendre les marchés de taux. Une nouvelle étape dans la crise énergétique européenne avec l'envolée des prix du gaz et de l'électricité a été franchie. Les prix du gaz touchent des sommets et aggravent la crise énergétique.

Malgré la ferme volonté affichée par la BCE de contenir les spreads entre les pays cœurs et les pays périphériques avec notamment la mise en place du nouvel outil nommé « Transmission Protection Instrument » (TPI), le spread Italie vs Allemagne revient sur des plus hauts à 185bp sur le 5 ans. La situation politique en Italie suscite toujours beaucoup d'interrogations après que M. Draghi, chef du gouvernement italien, ait remis sa démission. De nouvelles élections auront lieu en septembre, et sont hautement incertaines. Du côté outre-Atlantique, le discours tout aussi hawkish de J. Powell à la conférence de J. Hole, rappelant que la politique monétaire restrictive devrait durer « un certain temps », a poussé les investisseurs à tabler sur une nouvelle hausse de 75bp pour la réunion du 21 septembre. Au vu de tout ce qui précède, il est peu probable que la volatilité des taux d'intérêt diminue. Une accalmie sur l'évolution des prix de l'énergie et la publication de plusieurs données montrant un affaiblissement de la dynamique inflationniste sous-jacente pourraient offrir plus de visibilité.

Le marché des taux interbancaires et des taux souverains est resté extrêmement tendu et volatil. La courbe Euribor s'est de nouveau fortement déplacée vers le haut à la suite de l'ajustement des anticipations de hausses de taux, exemple de l'euribor 3 mois qui se tend de nouveau de 42 points de base (après 42 points en juillet et 15 points en juin) à 0,65%, quand le swap Ester 1 an s'écarte lui de 96 points de base (après 7 points en juillet) à 1,68%. Les taux souverains se tendent fortement en août, après un mois de juillet clément, le 10 ans allemand termine le mois d'août à 1,54% progressant de 75 points de base, illustrant l'ajustement de prix effectué par les investisseurs suite au durcissement de ton des membres de la BCE.

Après une légère détente en juillet, les spreads de crédit se tendent de nouveau en août. Le Main et le Xover terminent ainsi à 120 et 600 points de base respectivement contre 100 et 510 Bps à fin juillet. Du côté des marchés obligataires, le marché primaire est resté très atone en raison de la période estivale, contrairement au début du mois de septembre qui part sur les chapeaux de roues, étant la première fenêtre de tir pour les émetteurs depuis 2 mois.

La performance du fonds s'établit à 0,00% sur le mois d'août alors que l'indicateur de référence délivre -0,01%. Le fonds a bien résisté aux tensions sur les taux interbancaires de la zone euro grâce au rendement embarqué des investissements réalisés depuis début juillet. La WAM et la WAL sont respectivement de 38 et 41 jours en fin de mois. Les perspectives de rendement s'améliorent nettement grâce aux importantes tombées qui ont été réinvesties sur des niveaux bien plus élevés, autour de 0,50-0,70% pour des durations courtes. La performance YTD est de -0,23% alors que l'Ester capitalisé offre -0,34% soit un différentiel de performance positif de 11 Bps.

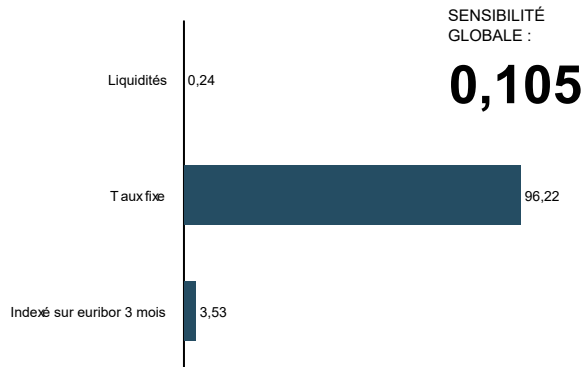
PALATINE MONÉTAIRE COURT TERME (I)

Fonds commun de placement de droit français

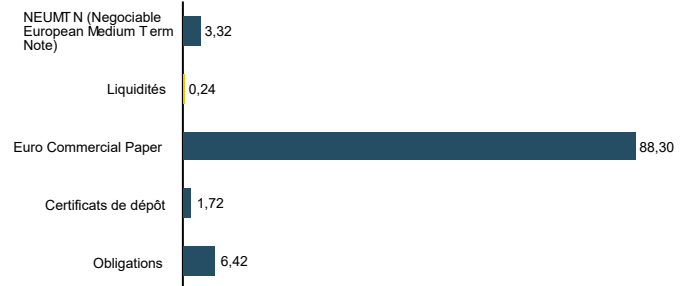
REPORTING • 31 août 2022

ALLOCATION (%)

RÉPARTITION PAR TYPE DE TAUX



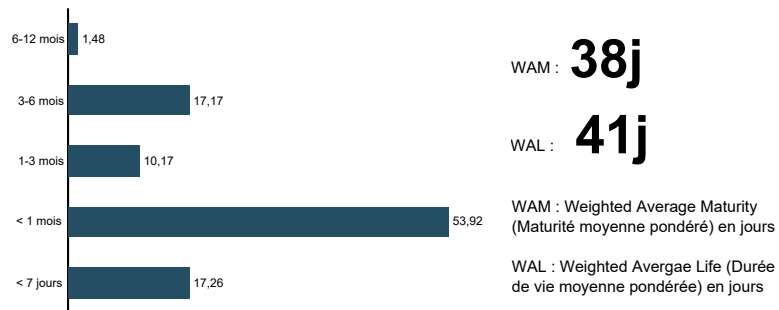
RÉPARTITION PAR TYPE D'INSTRUMENTS



CATEGORIE DES EMETTEURS

CORPORATES	91,74%
FINANCIÈRES	8,01%
LIQUIDITÉS	0,24%

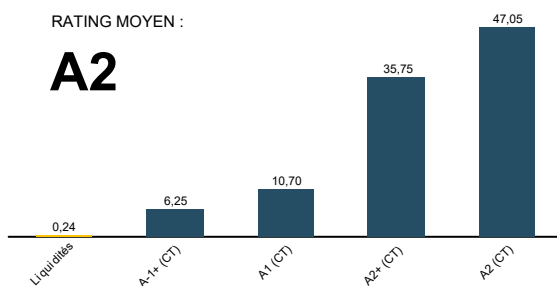
RÉPARTITION PAR MATURITÉ



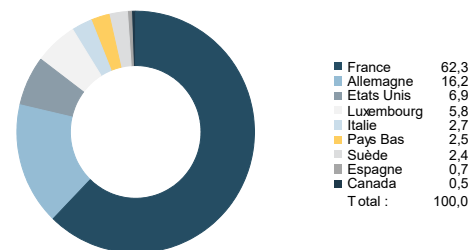
PRINCIPAUX EMETTEURS (sur un total de 44 émetteurs)

FAURECIA (CORPORATES)	7,12%
ITM ENTREPRISES (CORPORATES)	5,71%
RHEINMETALL AG (CORPORATES)	4,91%
KION GROUP AG (CORPORATES)	4,91%
LAGARDERE SCA (CORPORATES)	4,91%

RÉPARTITION PAR NOTATION INTERNE



RÉPARTITION GEOGRAPHIQUE



PRINCIPALES LIGNES DU PORTEFEUILLE (HORS OPC MONÉTAIRES) (sur un total de 67 lignes)

CODE ISIN ET INTITULÉ DU TITRE	% ACTIF	CATÉGORIE ET NOTATION	PAYS
DE000A2GX583: NEU CP RHEINMETALL AG 12/09/2022	4,91%	Entreprises (A1: noté par Palatine AM)	Allemagne
FR0127488148: NEU CP ITM ENTREPRISES 12/09/2022	4,30%	Entreprises (A2: noté par Palatine AM)	France
DE000A30VA56: NEU CP KION GROUP AG 16/09/2022 P	3,69%	Entreprises (A2+: noté par Palatine AM)	Allemagne
FR0127543603: NEU CP ACCOR SA 19/09/2022 PRECOM	3,69%	Entreprises (A2: noté par Palatine AM)	France
FR0126675356: NEU MTN EIFFAGE 20/01/2023 EURIB	3,32%	Entreprises (A2: noté par Palatine AM)	France
FR0127437269: NEU CP FIMALAC 09/09/2022 PRECOMP	3,07%	Entreprises (A2: noté par Palatine AM)	France
FR0127463729: NEU CP FAURECIA 01/09/2022 PRECOM	2,46%	Entreprises (A2: noté par Palatine AM)	France
XS2524679474: NEU CP FRIESLANDCAMPINA 07/09/2022	2,46%	Entreprises (A2+: noté par Palatine AM)	Pays Bas

AVERTISSEMENT, INFORMATIONS IMPORTANTES

Le présent document est un document promotionnel (le « Document »). Le Document est édité par Palatine Asset Management, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) n° GP 05000014. Siège social : 86, rue de Courcelles 75008 PARIS | 950 340 885 RCS PARIS (la « Société de Gestion »).

Le fonds est un Fonds Commun de Placements (« FCP »), agréé en France et supervisée par l'AMF. Le FCP est un instrument de placement collectif en valeurs mobilières qui est régi par la Directive 2009/65/CE.

Le Document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation de souscription. Les indications de performances passées ne sont pas une indication fiable des performances futures. Les fluctuations de taux de change peuvent influencer la valeur d'un placement, à la hausse ou à la baisse.

La liste des pays dans lesquels le Fonds est autorisé à la commercialisation est disponible sur le site www.palatine-am.com <<http://www.palatine-am.com>>. La Société de Gestion peut à tout moment décider de mettre fin à la commercialisation du Fonds dans une ou plusieurs juridictions.

Le prospectus du Fonds (le « Prospectus ») et le document d'information clé pour l'investisseur (le « DICI ») doivent être lus avant toute prise de décision d'investissement dans le Fonds. Ces documents, ainsi que les derniers rapports semestriel et annuel sont disponibles gratuitement sur simple demande à la Société de Gestion, sur le site www.palatine-am.com <<http://www.palatine-am.com>> ou au travers des facilités locales reprises ci-dessous.

Il est également vivement recommandé aux investisseurs de lire attentivement les avertissements concernant les risques ainsi que les réglementations figurant dans le prospectus; il est recommandé de requérir l'avis de conseillers financiers et fiscaux.

Conformément à l'article 93 bis de la Directive 2009/65/CE, la Société de Gestion a la possibilité de cesser la commercialisation de tout ou partie des parts du Fonds moyennant une communication ad-hoc telle que prévue par la loi.

Les informations reprises dans ce Document ont été obtenues auprès de sources jugées fiables ; la Société de Gestion ne peut toutefois pas garantir ni leur exactitude ni leur caractère exhaustif. Les informations reprises dans ce Document ont été calculées à la date du rapport indiquée en première page. Ce Document peut être modifié à tout moment sans avis préalable.

Toute réclamation peut être adressée gratuitement à la Société de Gestion, auprès du service Traitement des Réclamations, 68 rue du faubourg saint honorée 75008 PARIS, ou auprès de votre distributeur.

Un résumé des droits des investisseurs est disponible sur le site www.palatine-am.com <<http://www.palatine-am.com>> à l'adresse <<https://www.palatine-am.com/index.php?id=371&L=636>> ; ainsi que la procédure de plainte

Aucune partie du Document ne peut être ni reproduite, ni copiée, ni redistribuée sans l'accord écrit préalable de la Société de Gestion.

Facilités à l'attention des investisseurs résidant dans un Etat Membre de l'Union Européenne (UE) ou de l'Espace Économique Européen (EEE) dans lesquels LE FONDS est commercialisé

Les ordres de souscription, rachats et/ou switch peuvent être effectués auprès de (i) votre banque, intermédiaire financier ou distributeur, (ii) la banque dépositaire CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Peri 92120 Montrouge, France, ou (iii) de la Société de Gestion.

Toutes les informations relatives à la procédure de souscription, de rachat, de switch, ou la procédure relative au paiement des dividendes est disponible sur le site www.palatine-am.com <<http://www.palatine-am.com>>

A l'attention des investisseurs résidant en France :

Le correspondant centralisateur en France est CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri, 92120 Montrouge, France